



HAL
open science

Du lexique à la grammaire seulement, simplement, uniquement

Michel Charolles, Béatrice Lamiroy

► **To cite this version:**

Michel Charolles, Béatrice Lamiroy. Du lexique à la grammaire seulement, simplement, uniquement. Cahiers de Lexicologie, 2007, 90, pp.93_116. hal-01404354

HAL Id: hal-01404354

<https://hal.science/hal-01404354>

Submitted on 28 Nov 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DU LEXIQUE A LA GRAMMAIRE *SEULEMENT, SIMPLEMENT, UNIQUEMENT*

Michel Charolles
Université de Paris III
UMR 8094, LATTICE, ENS (Ulm)
michel.charolles@ens.fr

Béatrice Lamiroy
Université de Leuven
Dép. de Linguistique
beatrice.lamiroy@arts.kuleuven.ac.be

Résumé :

Cet article fait suite à Lamiroy & Charolles (2004 et à *paraître*). Les données sur le fonctionnement de *seulement* et *simplement* présentées dans ces deux études sont fondées sur des tests formels et un corpus d'emplois journalistiques. Elles montrent que les deux adverbes se prêtent, dans la presse contemporaine, à des usages, minoritaires mais bien attestés, comme connecteurs oppositifs. Dans ces emplois, *seulement* et *simplement* commutent avec *mais*, *seulement* s'avérant toutefois plus proche de celui-ci que ne l'est *simplement*. L'article qui suit vise à élucider, dans le cadre de la théorie de la grammaticalisation, comment, au plan sémantique et pragmatique, *seulement* et *simplement* ont pu accéder à des emplois de ce type. Les explications fournies plaident en faveur de l'idée que ce passage découle du sens restrictif de *seulement* et de *simplement*. Partant de cette explication générale, nous examinons dans ces deux études ensuite pourquoi *uniquement* n'est pas devenu un connecteur oppositif et pourquoi *simplement* est moins grammaticalisé que *seulement*.

INTRODUCTION

L'objectif de cet article est de rendre compte d'un cas où une expression passe du lexique à la grammaire. Pour illustrer ce phénomène nous allons prendre comme exemples trois adverbes en *-ment*, en l'occurrence *seulement*, *simplement* et *uniquement*, dont seuls les deux premiers peuvent prendre une valeur de connecteur :

- (1a) *J'irais bien au cinéma ce soir. Seulement/simplement j'ai trop de travail*
(1b) *J'irais bien au cinéma ce soir. *Uniquement j'ai trop de travail*

L'hypothèse que nous allons défendre est que les adverbes comme *seulement* et *simplement* qui peuvent fonctionner comme des connecteurs ont subi un processus de grammaticalisation. Ce processus étant graduel, ils présentent dans le français actuel des

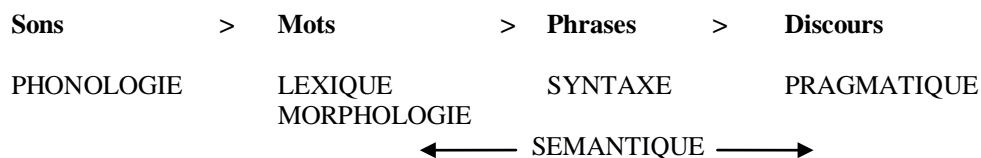
caractéristiques proches des conjonctions à des degrés divers : même si *seulement* et *simplement* dans les exemples comme connecteurs commutent avec *mais*, ils ne constituent cependant pas des conjonctions à part entière. Mais ce qui paraît étonnant de prime abord est que *uniquement*, pourtant très proche sémantiquement de *seulement* et de *simplement*, n'ait pas suivi une évolution comparable et ne se prête pas à des emplois comme connecteur oppositif. Le fait que *uniquement* ne puisse assumer une telle fonction indique qu'il ne s'est pas grammaticalisé, que le passage du lexique à la grammaire ne s'est pas fait et qu'il est resté un adverbe à sens purement « lexical », en l'occurrence restrictif.

Dans cet article nous allons montrer que, s'il y a une différence entre ces trois adverbes, c'est parce que le processus qui mène du lexique à la grammaire ne peut être déclenché que lorsque certaines conditions syntaxiques et sémantiques sont remplies. Ayant décrit les propriétés syntaxiques de *seulement* et *simplement* dans des travaux antérieurs (Lamiroy & Charolles 2004 et à paraître), nous allons mettre l'accent, dans ce qui suit, sur les facteurs sémantiques et discursifs susceptibles de favoriser le passage d'adverbe à connecteur. Dans une première partie, nous commencerons par rappeler très brièvement quelques principes fondamentaux du modèle de la grammaticalisation en insistant sur leur application aux adverbiaux et nous présenterons, dans le prolongement, les points essentiels de l'analyse que nous avons avancée à propos de *seulement* et *simplement* dans Lamiroy & Charolles (2004 et à paraître) Dans la seconde partie, nous développerons notre hypothèse et comparerons *seulement* avec *uniquement* et ensuite avec *simplement*.

1. GRAMMATICALISATION DES ADVERBES SEULEMENT ET SIMPLEMENT

1.1. Principes généraux

Le terme et le concept de grammaticalisation sont pris ici au sens premier de Meillet (1912 :131) : "l'attribution du caractère grammatical à un mot jadis autonome". Il s'agit donc, à proprement parler, du passage d'un élément lexical à sens plein à un mot dont la fonction est avant tout syntaxique, l'exemple type étant le N latin *casa* qui a donné la préposition *chez* en français. Le phénomène concerne, de façon générale, le fait que les mots puissent changer de catégorie au fil du temps, ou, plus précisément, que leur fonction première puisse changer de composante linguistique.



Le processus de grammaticalisation correspond à un mouvement graduel et unidirectionnel¹ qui, au départ du lexique, fait systématiquement évoluer les éléments vers la droite dans le schéma indiqué ci-dessus : dans un premier mouvement l'évolution se fait vers la syntaxe, ainsi que l'entendait Meillet, mais, comme l'a très justement remarqué Traugott (1989), il se peut que le processus dépasse la syntaxe et que la langue finisse par conférer une fonction discursive à l'élément grammaticalisé. Traugott a introduit le terme de *subjectification* pour désigner ce phénomène de « renforcement pragmatique : what is strengthened [*pragmatic strengthening*] is specifically the subjective stance of the speaker »

¹ Même si des exemples de dé-grammaticalisation existent, ils ne sont pas assez nombreux pour être significatifs statistiquement et ne remettent pas en cause l'unidirectionnalité du phénomène (Haspelmath 1999)

(Traugott 1995a : 48)². L'exemple type est fourni par les modaux : le sens épistémique est non seulement plus abstrait que le sens déontique – il est bien connu que les éléments qui se grammaticalisent acquièrent des sens de moins en moins référentiels (le sens de 'chez' est plus abstrait que celui de 'maison') - mais il inclut le point de vue du locuteur :

- (2a) *Paul doit sa carrière à ses parents.* [concret]
 (2b) *Paul doit écrire un article.* [déontique]
 (2c) *Paul doit être parti déjà .* [épistémique]
 = *J'ai suffisamment d'arguments pour conclure que Paul est déjà parti*

La grammaticalisation est un phénomène universel, d'une part parce que, comme les typologues l'ont amplement démontré, on en trouve des exemples dans pratiquement toutes les langues du monde (Heine & Kuteva 2002, Heine & Kuteva 2005) et, d'autre part, parce qu'il ne se limite pas à une catégorie lexicale ou partie du discours particulière. Les noms, comme l'évolution *casa* > *chez* l'illustre, donnent régulièrement lieu à des échelles de grammaticalisation qui aboutissent à des adpositions, qui à leur tour peuvent s'atrophier en marqueurs casuels. Les verbes, en revanche, génèrent typiquement des échelles de grammaticalisation dont le premier stade correspond à celui des auxiliaires (de temps, d'aspect ou de mode), qui, dans un deuxième stade, peuvent de nouveau aboutir à des morphèmes flexifs. Comme on l'a répété (ad nauseam), les langues romanes constituent un domaine privilégié de ce point de vue, puisque les deux formes du futur (futur simple et futur « proche » respectivement) illustrent chacun un stade de ce processus. Le morphème du futur simple est issu de *habere*, lui-même un auxiliaire du bas latin à sens modal 'avoir à, devoir' issu du verbe lexical *habere* 'avoir, posséder'. L'auxiliaire *aller* du futur « proche » s'est développé au XIIe siècle à partir du verbe de mouvement correspondant suivi de l'infinitif (Lamiroy 1983 : 137) :

- (3a) *a. lat. cantare habet*
 (3b) > *fr. FUT SIMPLE il chanter-a*
 (3c) *Cette insulte alla frapper Félicie au cœur*
 (3d) > *FUT PROCHE Tu vas voir, Paul va encore insulter Félicie*

Une troisième partie du discours qui fournit des éléments susceptibles de se grammaticaliser est précisément celle des adverbes qui passent du stade où ils sont intraprédicatifs et font partie du SV à un stade où ils fonctionnent comme adverbes de phrase. Une fois atteint la phase extraprédicative³, ils pourront se grammaticaliser (Traugott 1995b) au point de devenir de véritables connecteurs qui servent à « marquer le discours » (*discourse markers*) en spécifiant le type de relation existant entre un énoncé et le discours précédent (Fraser 1990).

Certains adverbes en *-ment* du français attestent d'une telle évolution. Ainsi, il est bien connu que *franchement* fonctionne soit comme adverbe de manière (4a), soit comme adverbe de phrase (4b, 4c). Dans le second cas, on assiste à une « subjectification » puisque l'adverbe sert à traduire le point de vue du locuteur au moment de l'énonciation (4b), voire une

² Il est intéressant de rappeler que, bien avant la lettre, Damourette & Pichon (1911-1936, vol. V : 1650) caractérisent les auxiliaires du passé comme des cas « d'acceptation égocentrique », notion proche en fait de celle de *subjectification* : « Quelle que soit la personne grammaticale du verbe, c'est toujours le locuteur qui est l'agent de la possession mentale du passé ».

³ Ce stade, où l'adverbe se positionne typiquement en tête de phrase semble indispensable pour qu'un adverbe se convertisse en connecteur, notamment parce que la position initiale est la position prototypique qu'occupe la conjonction.

« intersubjectification » dans les interrogatives où il sollicite l'appréciation de l'interlocuteur (4c) :

- (4a) *Paul a parlé gentiment/poliment/franchement.*
(4b) *Franchement, Paul a bien parlé.*
'Franchement [je trouve que] Paul a bien parlé'
(4c) *Franchement, Paul a bien parlé ?*
'Franchement [reconnais que] Paul a bien parlé'

Il en va de même avec *autrement* (Molinier & Lévrier 2004) qui tantôt s'emploie comme adverbe intrapredicatif de manière (5a), tantôt comme adverbe de phrase (5b). Mais à la différence de *franchement*, *autrement* fonctionne dans (5b) comme un véritable connecteur entre deux énoncés où il exprime la condition négative, de la même façon que le ferait *sinon* (Charolles 2004). Dans l'exemple (5b), *autrement* introduit un énoncé qui inclut le recopiage (plus ou moins fidèle) avec négation de la phrase immédiatement précédente : 'A, si non A, alors B' ou, en termes logiques 'p, $\neg p \rightarrow q$ '.

- (5a). « *Je n'en pouvais plus des classes de 38 élèves. Ici, je savais que j'allais pouvoir enseigner autrement* », explique-t-elle. (*Le Figaro*, 2003/02/26)
[*autrement* = 'd'une autre manière']
(5b) "*C'est ce que je leur dirai: "restez vous-mêmes. Ne changez pas. Ne croyez pas à la facilité. Autrement, vous chuterez."* (*Dernières Nouvelles d'Alsace*, 2003/02/18)
[*autrement* = 'sinon']

Que les adverbes de phrase puissent, comme dans le cas de *autrement*, être investis d'une valeur conjonctive, ne signifie pas, évidemment, qu'ils aient atteint le statut de conjonction : comme nous le verrons ci-dessous pour *seulement* et *simplement* (§ 1.2.), la transition d'adverbe à connecteur est toujours graduelle. Ainsi, à la différence des vraies conjonctions, la position des adverbes dans la phrase reste souvent relativement mobile, au contraire de ce qui se passe avec *mais* :

- (6a) *Il rigole mais il a tort.*
(6b) **Il rigole il a tort mais.*
(6c) *Franchement, il a tort.*
(6d) *Il a tort, franchement.*
(6e) *Ne croyez pas à la facilité. Autrement, vous chuterez*
(6f) *Ne croyez pas à la facilité. Vous chuterez, autrement.*

Par ailleurs, on peut distinguer, à l'intérieur de la classe des marqueurs de discours, une gradation (Traugott 1995a) qui va de la fonction « propositionnelle » (par ex. rapports temporels entre les situations dénotées par deux énoncés) à une fonction purement « expressive » (rapports avec l'interlocuteur) en passant par un stade « textuel » (rapports dits logiques entre deux énoncés) : le statut relatif d'un connecteur sur une échelle de grammaticalisation serait donc :

propositionnel > textuel > expressif.

Quelle que soit la partie du discours de l'élément qui se trouve à la source du processus de grammaticalisation, certains « symptômes » sont récurrents et intrinsèques au phénomène (Heine & Kuteva 2002:2, Lehmann 1995, Lamiroy 2003) :

- la désémantisation (perte du sens original)
- la décatégorialisation (perte de certaines propriétés typiques de la catégorie du mot source)
- l'extension à d'autres contextes (généralisation)
- la réduction morphologique et phonétique (coalescence et érosion)

Bien qu'ils n'apparaissent pas nécessairement tous, ni en même temps, ces quatre phénomènes sont reliés entre eux : si la désémantisation et la décatégorialisation permettent à un élément qui se grammaticalise d'être utilisé dans un plus grand nombre de contextes, ceux-ci peuvent donner naissance à des sens nouveaux du fait qu'ils sont associés à des inférences répétées faites à partir du sens premier. Par ailleurs, l'extension à d'autres contextes entraîne en même temps une fréquence accrue (Bybee 2003) qui, à son tour, entraîne des effets de coalescence et d'érosion.

Nous verrons ci-dessous que *simplement* et *seulement* présentent clairement des traits qui suggèrent qu'un processus de grammaticalisation est en cours, sans qu'ils aient atteint le stade de conjonction à part entière. Les données dont nous ferons état dans un instant indiquent également que *seulement* est plus avancé sur l'échelle de grammaticalisation que *simplement*.

1.2. *Seulement* et *simplement*

Dans les travaux que nous avons consacrés jusqu'ici à ces deux adverbes (Lamiroy & Charolles 2004 et à paraître), nous avons examiné une série de questions qui peuvent être résumées comme suit :

- quel est le comportement de *seulement/simplement* par rapport à une série de tests formels permettant de les analyser du point de vue de la grammaticalisation ?
- quel est le pourcentage de cas attestés représentatifs de leur emploi connectif dans un corpus de français actuel ?
- en quoi *mais* est-il bien plus avancé du point de vue de la grammaticalisation que *seulement* et *simplement* ?

Nous rappelons brièvement l'essentiel de nos résultats ci-dessous.

Tout d'abord, il est clair que *seulement* et *simplement*, dans certains de leurs emplois, expriment un sens oppositif et commutent avec *mais*⁴ :

(7a) *J'aime le cinéma. Mais j'habite à la campagne, et donc j'y vais rarement.*

(7b) *J'aime le cinéma. Seulement/simplement j'habite à la campagne, et donc j'y vais rarement.*

Cette observation suggérant qu'ils sont en partie grammaticalisés, nous avons soumis les deux adverbes à une série de tests formels de façon à préciser à quel stade de grammaticalisation ils se trouvent. Pour ce faire, nous les avons comparés avec *mais*, conjonction prototypique à sens oppositif, mais qui, rappelons-le, remonte à un adverbe en latin, *magis* 'plus'⁵. Les tests que nous avons mis au point sont empruntés à Borillo (1976), Mørdrup (1976), Melis (1983), Gross (1990), Blumenthal (1990), Nølke (1990), Nøjgaard (1992), Piot (1993), Guimier

⁴ Cf. Piot 1998.

⁵ Sur *magis* et *mais*, cf. Ducrot et Vogt 1989) et, sur la concession en latin Spevak 2005. Nous remercions M.Poirier de nous avoir signalé que *magis* est déjà attesté avec le sens oppositif en latin : « L'emploi de *magis* au sens de *potius*, « plutôt », est classique, mais son utilisation pour opposer deux propositions, à la manière d'une conjonction, marque une évolution de la langue. Cicéron employait ainsi *sed magis*, « mais plutôt » (par exemple *De oratore* 1, 30 ; *Fam.* 7, 18). La première attestation de *magis* en asyndète semble se trouver chez Catulle, en 68, 30 : *Id, Manli, non est turpe, magis miserum est*, « Non, Manlius, ce n'est pas une honte, mais plutôt un malheur ». En prose, Salluste, *Bellum Iugurthinum* 96, 2 : (*beneficia*) *ipse ab nullo repetere ; magis id laborare ut illi quam plurimi deberent*, « il ne réclamait lui-même jamais rien à personne, tâchait au contraire d'avoir le plus de débiteurs qu'il pouvait » (« au contraire » n'est pas notre interprétation, mais est tiré de la traduction d'A. Ernout). Ce tour, devenu courant avec le latin tardif, a abouti au français « mais » et à l'italien « ma » (in M.Poirier (1999) note 10, p.178)

(1996), Molinier & Lévrier (2000), Rossari (2002), Bonami et alii. (2003). Ces tests que nous rappelons sommairement ci-après sont les suivants :

Test A – Possibilité de figurer en tête d'une P négative

(8a) *Paul a un diplôme, mais/seulement/simplement il n'a pas d'expérience.*

Test B – Impossibilité de clivage

(8b)* *C'est mais/seulement/simplement qu'il a un diplôme.*

Test C - Impossibilité de figurer à l'initiale de discours

(8c)* *Mais/seulement/simplement Paul n'a pas d'expérience.*

Test D – Impossibilité d'emploi en incise

(8d) * *Paul a un diplôme, mais, il n'a pas d'expérience.*

(8d') *Paul a un diplôme, seulement/simplement, il n'a pas d'expérience.*

Test E – Impossibilité de cumulation avec une conjonction

(8e)* *Paul a un diplôme et mais il n'a pas d'expérience.*

(8e') *Paul a un diplôme mais seulement/simplement il n'a pas d'expérience.*

Test F – Possibilité d'ellipse du verbe de P2

(8f) *Paul est diplômé mais inexpérimenté.*

(8f') * *Paul est diplômé seulement/simplement inexpérimenté.*

Test G – Impossibilité de cumulation de conjonction + ellipse

(8g)* *Paul est diplômé et mais/mais seulement inexpérimenté.*

(8g')?? *Paul est diplômé mais simplement inexpérimenté.*

Test H – Possibilité de coordonner avec une relative

(8h) *Paul a pris une décision équitable mais qui n'a pas été comprise.*

(8h') *Paul a pris une décision équitable seulement/simplement qui n'a pas été comprise.*

Test I – Impossibilité d'apparaître en tête d'une relative (sans intonation parenthétique)

(8i) * *Paul a pris une décision équitable qui mais/seulement n'a pas été comprise.*

(8i') *Paul a pris une décision équitable qui simplement n'a pas été comprise.*

Test J – Impossibilité de figurer en position postverbale

(8j)* *Le roman de Paul a eu de bonnes critiques, il s'est mal vendu, mais/seulement.*

(8j')? *Le roman de Paul a eu de bonnes critiques, il s'est mal vendu, simplement.*

Test K – Possibilité de figurer entre l'auxiliaire et le verbe

(8k) a. * *Le roman de Paul a eu de bonnes critiques, il s'est mais mal vendu.*

(8k')? *Le roman de Paul a eu de bonnes critiques, il s'est seulement mal vendu.*

(8k'') *Le roman de Paul a eu de bonnes critiques, il s'est simplement mal vendu.*

Le tableau ci-dessous récapitule l'ensemble des résultats des tests A à K. Les scores attribués (3 : phrase acceptable, 2 : phrase douteuse et 1 : phrase inacceptable) sont destinés à faire ressortir ce qui rapproche et différencie *seulement* et *simplement* de *mais* (*mais* ayant le score maximum).

Tests	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	Total
<i>Mais</i>	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	33
<i>Seulement</i>	3	3	3	1	1	1	3	1	3	3	2	24
<i>Simplement</i>	3	3	3	1	1	1	2	1	2	2	1	20

On voit que :

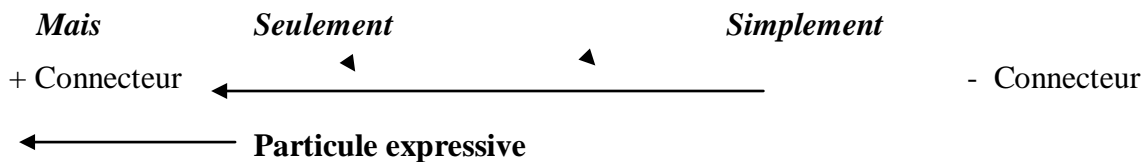
- les tests A-B-C indiquent que *seulement* et *simplement* se comportent comme *mais* : ils ont une fonction extrapredicative ;
- les tests D-E-F-H révèlent que les deux adverbes se distinguent toutefois de *mais*, seul ce dernier étant une véritable conjonction ;
- les tests G-I-J-K suggèrent que *seulement* est plus proche de *mais* que *simplement*.

Un autre fait prêche en faveur de l'idée que *seulement* est plus grammaticalisé que *simplement*. Comme *mais* (9a), *seulement* connaît, de façon il est vrai sporadique, un emploi purement "expressif" (9b) où sa fonction se limite à établir une connexion avec l'interlocuteur plutôt qu'avec un énoncé précédent. D'après Grevisse-Goosse (1994 : 1348) *seulement* « explétif » sert, dans ce cas, « à renforcer ou à atténuer l'expression ». Rappelons que ce type d'emploi représente le stade ultime dans la hiérarchie de grammaticalisation des connecteurs de Traugott (1995a). Or cet emploi fait totalement défaut dans le cas de *simplement* :

(9a) *Mais vous ici ?!*

(9b) *Monte seulement, mon petit gars* (Duhamel, cité par Grevisse-Goosse, 1994: 1348)

Au vu des données qui précèdent, nous concluons dans Lamiroy & Charolles (2005), que les relations entre *mais*, *seulement* et *simplement* peuvent être schématiquement représentées comme suit :



L'étude sur corpus présentée dans Lamiroy & Charolles (2004 et à par.) sur un échantillon de 100 exemples de *seulement* et de *simplement* dans la presse écrite :

- confirme que ces deux adverbes sont bien employés comme connectifs ainsi que dans (10) et (11) où ils commutent avec *mais* :

(10) «*Ce week-end, les urgences ont enregistré une activité semblable à celle d'une période normale : 135 passages par jour en moyenne dans toute la France. "Nous n'avons connu aucune crise sanitaire, se félicite Patrick Pelloux. Cela prouve que la prévention a bien fonctionné. Seulement, avec le manque de lits sur l'Ile-de-France, nous arrivons à saturation. Hier matin, douze personnes cherchaient à être hospitalisées et aucun lit n'était disponible à Paris. Il ne faut pas souffrir d'un problème infectieux, car aucune place n'est libre dans les hôpitaux. De même en chirurgie.* » (Le Figaro Date: 004/08/03)

(11) «*Historiquement, les luttes et les victoires sociales ont été plus importantes à Contrexéville la prolo, qu'à Vittel la bourgeoise. A Vittel, on travaille sept jours sur sept et vingt-quatre heures sur vingt-quatre. A Contrex, le week-end est resté sacré. On peut comprendre la volonté de la direction de mettre un terme à ces inégalités sociales en regroupant les deux usines. Simplyment, elle aurait préféré que cela se fasse par le bas. Cette fois-ci, c'est raté », souligne William, un délégué du personnel de Vittel. Début septembre, dans les deux usines, l'heure d'information syndicale aux salariés permettra certainement de dépassionner le débat, et cette première nationale d'utilisation du droit d'opposition invitera, peut-être, l'ensemble des partenaires à se réunir.* » (L'Humanité Date: 2004/08/03)

- que les emplois de ce type sont bien moins nombreux que ceux dans lesquels ils n'ont pas une valeur oppositive :

	OPPOSITIFS	NON OPPOSITIFS			
	Commute avec <i>mais</i>	Restrictif	Degré	Manière	Métalinguistique
<i>Seulement</i>	4	60	34	0	0
<i>Simplement</i>	4	37	28	18	3

Quant à la question de savoir ce qui a pu favoriser avec *seulement* et *simplement* le passage des emplois non oppositifs aux emplois oppositifs, nous émettons l'hypothèse dans Lamiroy & Charolles (2004 et à par.) que celle-ci est fondamentalement liée à leur valeur restrictive. Les emplois restrictifs contrastant un élément isolé par l'adverbe avec un ensemble d'éléments pragmatiquement associés, invitent au développement d'implicatures conversationnelles qui se conventionnalisent et finissent par faire partie intégrante du sens d'un mot⁶. C'est cette hypothèse, que corrobore la comparaison avec l'anglais où la *but* remonte à l'ancien anglais *butan* dont le sens était 'dehors, excepté'⁷ et qui subsiste dans *She is but a child* ('elle n'est qu'une enfant'), que nous allons explorer dans la partie suivante, où nous montrerons que le sens restrictif en soi est une condition nécessaire mais toutefois non suffisante pour que le sens oppositif se développe, puisque *uniquement*, qui a clairement un sens restrictif, n'est pas devenu un connecteur.

Avant de passer à l'examen de ces points, rappelons qu'une des raisons pour lesquelles on peut avancer que *mais* est devenu une conjonction oppositive à part entière alors que *seulement*, et a fortiori *simplement*, n'a atteint qu'un stade intermédiaire sur l'échelle de grammaticalisation, est que *mais*, au contraire des deux adverbes, s'est généralisé à un ensemble beaucoup plus large de contextes. Les deux adverbes en revanche ne fonctionnent, en tant que connecteurs, que dans certains contextes qui rendent cet emploi propice. Cette différence apparaît bien avec (12a/12b) que nous mentionnons dans Lamiroy & Charolles (2004 et à par.) et que reprenons ci-après à la fin de la section 2.2. :

(12a) *Paul ne m'a pas souhaité mon anniversaire mais/seulement/simplement/ il m'a envoyé des fleurs.*

(12b) *Paul ne m'a pas souhaité mon anniversaire mais/ ?seulement / ?? simplement je ne lui en veux pas.*

2. SEULEMENT, SIMPLEMENT, UNIQUEMENT : DES EMPLOIS RESTRICTIFS AUX EMPLOIS CONNECTIFS

2.1. Emplois restrictifs de *seulement* et *simplement*

2.1.1. *Seulement*

Dans (13a) et (13b), *seulement* est restrictif et commute avec *uniquement*, *exclusivement* :

(13a) *Paul a balayé la cuisine seulement.*

(13b) *Paul a balayé seulement la cuisine.*

L'énoncé a pour foyer le COD : ce choix énonciatif répond, explique Nølke (2001: 91), à « un certain but, [qui est] la visée de la focalisation » et « l'interprétant doit comprendre cette

⁶ "What was formerly only an inference has been construed as the actual meaning of the form" (Traugott 1989).

⁷ Notons qu'en néerlandais *buiten* fonctionne encore en tant qu'adverbe avec le sens de 'dehors' et en tant que préposition avec le sens de 'excepté, sauf'. De même, en français, la préposition *hormis* est une composition dont un des composants correspond à l'adverbe *hors*.

visée ». La focalisation braquant l'attention sur le COD, a un effet contrastif et ce contraste ne peut s'interpréter que par rapport à d'autres constituants qui auraient pu apparaître dans la même position syntaxique. La focalisation va donc de pair avec un effet que Nølke appelle paradigmatissant. Contrairement à *Paul a balayé la cuisine*, (13a) et (13b) présupposent que Paul aurait pu balayer d'autres pièces que la cuisine : il y a projection d'une classe de situations fictives dans lesquelles Paul aurait balayé non seulement la cuisine mais d'autres endroits de la maison. La comparaison de la situation effective avec celles qui auraient pu avoir lieu est restrictive (*Paul n'a balayé que la cuisine*) et cette restriction est quantitative dans le sens où l'endroit (ou les endroits) particulier(s) balayé(s) par Paul est (sont) différencié(s) de ceux qu'il aurait pu balayer.

Dans (13c) le processus interprétatif est le même, sauf qu'il y a focalisation sur la classe des actions que Paul aurait pu accomplir :

(13c) *Paul a seulement balayé la cuisine.*

L'évaluation restrictive, toujours quantitative, se fait par comparaison avec des actions du même type que celle qu'il a accomplie, à savoir dans le contexte pragmatiquement évoqué : débarrasser la table, laver la vaisselle, etc. En (13d), la restriction joue sur l'ensemble pragmatiquement accessible des sujets qui auraient pu accomplir des actions du même type que celle à laquelle Paul s'est livré :

(13d) *Paul seulement a balayé la cuisine.*

L'énoncé (13e) est inacceptable tel quel, il n'est possible qu'avec l'adjectif *seul* (13f) où l'interprétation restrictive s'impose, comme en (13d) :

(13e) * *Seulement Paul a balayé la cuisine.*

(13f) *Seul Paul a balayé la cuisine.*

2.1.2. *Simplement*

L'exemple (14a), contrairement à (13a), impose une interprétation comme adverbe de manière : *simplement* commute avec *sommairement* ou *superficiellement* et il pourrait être précédé d'un adverbe de degré (*très simplement*) :

(14a) *Paul a balayé la cuisine simplement.*

Le COD n'est pas focalisé, le sens n'est pas restrictif, il n'y a pas projection fictive d'un ensemble d'autres endroits que Paul aurait pu balayer. L'interprétation restrictive est éventuellement possible à l'oral, avec une pause avant l'adverbe et une intonation plate de rajout. Dans (14b), (14c) et (14d) *simplement* se prête, ainsi que (14a), à une lecture comme adverbe de manière, mais les énoncés peuvent aussi bien être compris, et sans doute plus facilement, dans un sens restrictif, selon les mêmes procédures que celles dégagées avec *seulement* :

(14b) *Paul a balayé simplement la cuisine.*

(14c) *Paul a simplement balayé la cuisine.*

(14d) *Paul simplement a balayé la cuisine.*

Simplement, de même que *seulement*, est inacceptable en tête de phrase (cf. (14e)) mais l'adjectif *simple* ne peut, contrairement à *seul*, suppléer *simplement* dans cette position.

(14e) * *Simplement Paul a balayé la cuisine*

(14f) * *Simple Paul a balayé la cuisine*

2.1.3. Bilan

La comparaison des deux séries d'exemples qui précèdent fait ressortir que *seulement* ne peut fonctionner comme un adverbe de manière : ni (13a) ni (13b), ni (13c) ni (13d) ne

peuvent être compris comme signifiant que Paul a balayé la cuisine solitairement. Cette lecture ne serait possible qu'avec *seul* (éventuellement précédé de *tout*) en fin de phrase (*Paul a balayé la cuisine tout seul*) ou inséré (*Paul a balayé tout seul la cuisine*). En effet, quand *seul* signifie 'solitairement', il ne peut figurer en tête de phrase que détaché ou immédiatement après le sujet : il a alors le sens de *une fois seul* (*Paul, seul, a balayé la cuisine / Seul, Paul a balayé la cuisine*). Notons que *tout seul* est exclu ici, ainsi qu'entre l'auxiliaire et le verbe. Lorsque l'intonation est liée, comme dans (13f), ne subsiste que la lecture restrictive ou *seul* ne signifie pas que le sujet était seul a balayé la cuisine, la preuve en étant que *Seuls Paul et Jean ont balayé la cuisine*, serait parfaitement possible (cf. de Cornulier 1985 : 151).

Avec *simplement* la lecture comme adverbe de manière s'impose en (16a) et elle n'est pas exclue dans (14b), (14c) et (14d) où elle porte soit sur le verbe (*balayer sommairement*) soit sur la relation sujet-verbe (*Paul a fait preuve de simplicité en balayant la cuisine*). La portée sur le seul sujet avec interprétation restrictive est impossible (cf. (14e) et (14f)) contrairement à ce qui se passe avec *seul* dans (13f).

2.2. Des emplois restrictifs de *seulement* et *simplement* aux emplois oppositifs

Les emplois à l'initiale de *seulement* (13e) et de *simplement* (14e) ne redeviennent acceptables qu'à la suite d'une phrase précédente comme dans (13g) et (14g) où ils prennent une valeur oppositive, proche de celle de *mais* (15a) :

(13g). *Paul n'est pas très serviable, seulement (,) il a balayé la cuisine.*

(14g) *Paul n'est pas très serviable, simplement (,) il a balayé la cuisine.*

(15a) *Paul n'est pas très serviable, mais (,) il a balayé la cuisine.*

Dans ces deux exemples, *seulement* et *simplement* ne sont plus restrictifs, ils ne commutent plus avec *uniquement/exclusivement*, ils ne signifient a fortiori pas la manière, et sont soumis aux mêmes contraintes d'anti-orientation argumentative que *mais* :

(13h)* *Paul est très serviable, seulement/simplement il a balayé la cuisine.*

(14h) * *Paul est très serviable, seulement/simplement il a balayé la cuisine.*

(15b)* *Paul est très serviable, mais il a balayé la cuisine.*

ce qui suggère qu'ils fonctionnent comme des connecteurs. Comment expliquer ce passage ?

Dans les emplois restrictifs de *seulement* et *simplement*, il y a projection d'un ensemble de situations non réalisées à partir du foyer : cette projection qui est ciblée et quasiment automatique se fait à partir du constituant focalisé (sujet, COD, ...). La phrase hôte de l'adverbe fournit les ingrédients pour projeter la classe de situations nécessaires à la compréhension du sens restrictif. Toutes sortes de connaissances d'arrière-plan interviennent dans ce calcul, les situations contrefactuelles projetées sont sélectionnées en fonction de la représentation que l'on se fait des contextes dans lesquels la phrase serait la plus pertinente, et l'évaluation finale est d'abord quantitative. *Seulement* et *simplement* établissent un contraste entre une situation et un ensemble de situations du même type. Notons que la situation réelle qui est focalisée peut impliquer plusieurs référents comme dans :

(16) *Paul a balayé seulement la cuisine et le cellier.*

Seulement, de même que *simplement*, *uniquement* et *exclusivement*, ne marquent donc pas l'unicité numérique, mais l'unicité comparative. Les référents qui tombent sous la portée de ces adverbes sont présentés comme se détachant en bloc d'autres référents virtuels, qui auraient pu être réalisés. La focalisation qu'entraîne l'emploi de ces adverbes homogénéise les référents qu'ils ont dans leur portée et les met en contraste. Ce mode de fonctionnement que l'on observe dans les énoncés isolés où le contraste joue entre une situation avérée et une

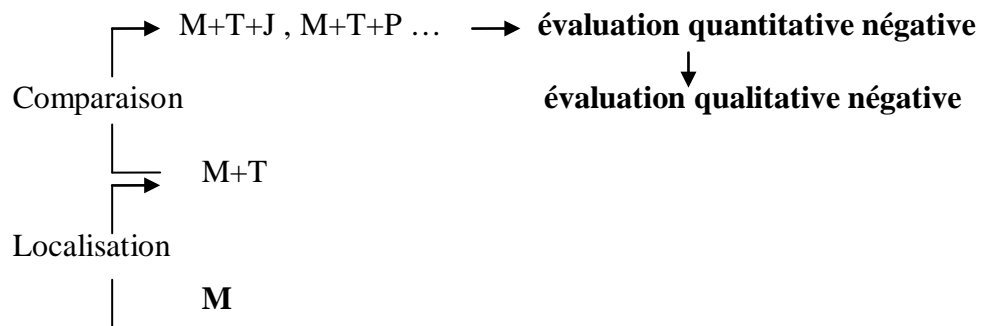
classe de situations possibles non avérées, est un facteur évidemment favorable pour une évolution vers les emplois oppositifs, dans la mesure où il y a, dès ce stade, mise en regard de deux situations qui sont évaluées par rapport à un élément focalisé, singulier ou non.

Pour avancer un peu plus dans la compréhension du passage aux emplois oppositifs, supposons un contexte dans lequel il est question d'acheter une maison. Imaginons qu'après avoir passé en revue celles dont dispose un agent immobilier dans son catalogue, un acheteur potentiel déclare (19a) ou (19b) :

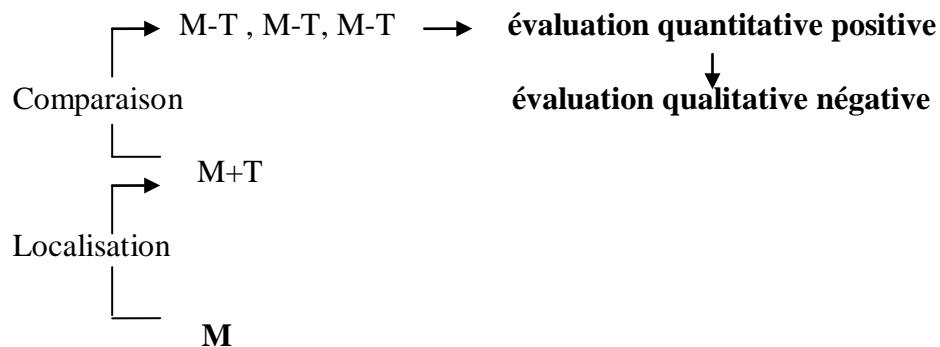
(17a) *Cette maison a une terrasse seulement.*

(17b) *Cette maison a seulement une terrasse.*

En énonçant (17a), le locuteur localise la maison dont il vient de voir la photo, il affirme qu'elle satisfait au trait avoir une terrasse et, cette catégorisation effectuée, il l'évalue par rapport à d'autres maisons déjà vues ou possibles, notamment celles qui auraient en plus un jardin ou une piscine. Cette évaluation quantitative débouche sur une évaluation qualitative, en l'occurrence argumentative, par exemple qu'elle ne vaut pas le déplacement.



Lorsque l'adverbe porte sur le sujet comme dans *Cette maison seulement a une terrasse*, l'évaluation est également, dans un premier temps, quantitative : parmi les maisons passées en revue, celle présentée est la seule à posséder une terrasse. De ce point de vue elle est comparée à toutes celles qui n'ont pas de terrasse et l'évaluation est positive. Or, au niveau argumentatif, ce constat, que l'on pourrait considérer comme un argument favorable, est réorienté dans un sens défavorable. Comme l'explique Ducrot (1983, p.: 25) « l'addition de *seulement* dans un énoncé en inverse la valeur argumentative, même si les conditions de vérité ne sont pas changées ». Cette inversion argumentative n'est pas difficile à satisfaire : l'énoncé *Cette maison seulement a une terrasse* est compris comme dépréciatif à l'encontre de l'agent immobilier qui aurait pu avoir dans son catalogue d'autres maisons avec terrasse.

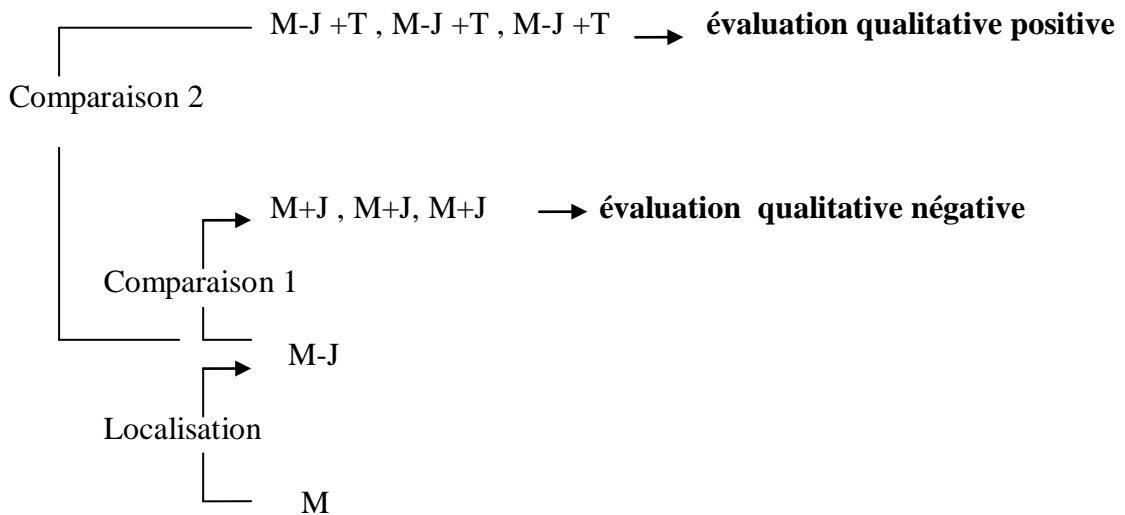


Supposons maintenant que l'agent immobilier déclare

(18) *Cette maison n'a pas de jardin, seulement elle a une terrasse.*

(19) *Cette maison n'a pas de jardin, simplement elle a une terrasse.*

Il y a une double évaluation. Dans un premier temps, le fait de relever que la maison présentée n'a pas de jardin invite, dans le contexte, à une inférence dépréciative. Le premier énoncé oriente vers une classe de conclusions ne plaidant pas en faveur de sa visite. Toutefois, cette inférence est immédiatement corrigée par le second énoncé qui tire vers la conclusion inverse, exactement comme le ferait un *mais* de correction argumentative (*MaisPA* de Ducrot, Anscombe et Vogt) et la procédure d'interprétation serait exactement la même avec *Cette maison a une terrasse, seulement elle n'a pas de jardin*, sauf que l'évaluation serait d'abord positive et ensuite négative :



Dans (18) et (19), il n'y a plus d'évaluation quantitative. *Seulement* et *simplement* sont externes syntaxiquement à leur phrase d'accueil et ils ne focalisent pas sur le sujet. S'il y a un paradigme, celui-ci ne concerne plus les référents correspondant aux SN de l'énoncé (par exemple la maison avec terrasse comparée à d'autres maisons). Le paradigme, si l'on peut encore parler de paradigme, se compose d'énoncés « susceptibles de fonctionner comme arguments en faveur d'une certaine conclusion » : il est « de nature fonctionnelle » (Nølke 2001 ; p :296). Autrement dit, *seulement* est devenu un connecteur qui impose une lecture anti-orientée même quand les situations mises en relation font allusion à des propriétés qui peuvent paraître favorables comme c'est le cas dans :

(20) *Cette maison a une terrasse, seulement elle a une piscine.*

Dans cet énoncé, à première vue paradoxal, on est obligé de comprendre soit que le fait d'avoir une terrasse est un argument défavorable qui est corrigé par le fait d'avoir une piscine, soit l'inverse. Pour satisfaire à cette contrainte, le destinataire n'a d'autre appui que ses connaissances d'arrière-plan, il doit développer des inférences contextuelles permettant d'articuler les situations de telle sorte qu'elles plaident en faveur de conclusions opposées.

Dans les emplois comme connecteurs, *seulement* et *simplement* n'étant plus focalisants, il y a une relaxation des contraintes de projection paradigmatique dans la mesure les adverbes ne portent plus sur un constituant de l'énoncé mais sur l'énoncé entier et sur la situation à laquelle il réfère. Il est probable que le passage à l'emploi en tant que connecteur ait été favorisé, dans un premier temps, par des usages mettant en jeu des attributs relevant d'un même domaine, comme c'est le cas dans (18), (19) et (20) où il est question des commodités attachées à une maison. Mais une fois le pas franchi, rien ne s'opposait à une extension des domaines concernés. C'est précisément ce que prédit le modèle de la

grammaticalisation : tout processus de grammaticalisation passerait par une extension progressive des contextes dans lesquels une expression peut s'employer. D'où des emplois beaucoup plus ouverts comme (21), (22) où les propriétés mises en balance relèvent de champs sémantiques différents :

(21) *Cette maison n'est pas très grande, seulement elle a une terrasse*

(22) *Cette maison est loin du centre ville, seulement elle a une terrasse*

On peut même aller jusqu'à imaginer un contexte tout à fait particulier où un énoncé comme :

(23) *Cette maison est presque vendue, seulement elle a une terrasse*

serait concevable : la maison a déjà un acheteur potentiel mais comme l'affaire n'est pas signée et que le client souhaite une maison avec terrasse, l'agent immobilier peut lui suggérer d'aller la visiter.

Avec la conjonction, la relaxation est maximale : *mais* n'impose plus de contraintes du tout quant aux domaines mis en contraste. Cette gradation est sensible dans (12a) et 12b) déjà cités que nous répétons. *Seulement* et plus encore *simplement* ne sont pas d'un usage aussi aisé, leur emploi devient difficile dès que le lien entre les domaines sollicités est moins évident :

(12a) *Paul ne m'a pas souhaité mon anniversaire mais/seulement/simplement/ il m'a envoyé des fleurs.*

(12b) *Paul ne m'a pas souhaité mon anniversaire mais/ ?seulement / ?? simplement je ne lui en veux pas.*

Les facteurs pesant sur l'acceptabilité des emplois comme (12b) sont difficiles à préciser. Le fait qu'il y ait continuité référentielle comme dans (12a) ou (24a) facilite certainement l'usage de *seulement* et de *simplement*. Dans (24b), où il y a changement de sujet d'un énoncé à l'autre et où le calcul des inférences contextuelles anti-orientées requis pour l'interprétation de la relation d'opposition devient un peu plus complexe, *seulement* passe sans difficultés alors que *simplement* paraît moins naturel :

(24a) *Je ne suis pas en colère, mais/seulement/simplement je suis déçu*

(24b) *Je ne suis pas en colère, mais/seulement/?simplement tu m'as déçu*

Le maintien du topique de discours n'est cependant pas une condition absolue d'emploi de *seulement* et de *simplement* comme on le voit bien avec (25) qui ne soulève aucune difficulté :

(25) *La soirée s'est bien passée mais/seulement/simplement Paul a trop bu*

Par contre, lorsque le second énoncé n'a pas la même valeur d'acte de langage que le précédent, *mais* passe sans difficulté alors que *seulement* et plus encore *simplement* deviennent par contre problématiques (26), voire carrément inacceptables (27b) :

(26) *J'irais bien à la pêche mais/ ?seulement/ ?? simplement est-ce que Paul ne va pas être vexé ?*

(27a) *Je ne l'avais pas regardée avec attention tout à l'heure, mais était-il possible que je fusse passé sous ce portique (M. Butor, cité Grevisse-Goosse 1994 :585)*

(27b) *Je ne l'avais pas regardée avec attention tout à l'heure, ?* seulement /*simplement était-il possible que je fusse passé sous ce portique.*

2.3. *Seulement (simplement) versus uniquement*

A l'encontre de *seulement* et de *simplement*, l'adverbe *uniquement*⁸ ne se prête pas à des emplois comme connecteur, ainsi qu'on le voit bien dans :

⁸ *Exclusivement* se comporte en partie comme *uniquement* mais nous nous limiterons à *uniquement*, sans nous prononcer sur les différences entre *uniquement* et *exclusivement*. Sur la différence entre *seulement* et *uniquement*, cf. Gezundhajt (1999).

(28) Louise a offert un roman à Paul. *Seulement/simplement* **uniquement*, il ne lit que des bandes dessinées

La question qui se pose est de savoir pourquoi *uniquement* qui est typiquement restrictif et qui commute avec *seulement/simplement* dans les emplois de ce type, n'a pas suivi la même évolution que ceux-ci. L'explication de cette différence tient, comme nous voudrions le montrer, au fait que *uniquement* exprime une restriction qui est et demeure strictement quantitative, alors qu'avec *seulement* et *simplement* cette étape débouche, ainsi qu'on vient de le voir, sur une évaluation qualitative. Cette différence ne se traduisant pas toujours de la même façon avec *seulement* et *simplement*, nous n'allons comparer, dans cette section, le fonctionnement de *uniquement* qu'avec *seulement*. Les différences entre *seulement* et *simplement* seront discutées dans la partie suivante.

Dans la série d'énoncés isolés qui suivent *seulement* est acceptable mais pas *uniquement* :

(28a) L'eau fait *seulement*/**uniquement* 14 degrés

(28b) Il est *seulement*/**uniquement* 8 heures moins le quart

(28c) Paul gagne *seulement*/**uniquement* 1000 euros par mois

(28d) Paul dort *seulement*/**uniquement* 5 heures par nuit

Cette différence tient au fait que *uniquement* localise un référent sur une échelle et implique qu'il ne peut être positionné ailleurs, sans toutefois que cette implication requière l'unicité : on peut aussi bien dire de Marie qu'elle a *uniquement un enfant/une fille* ou qu'elle a *uniquement deux enfants/filles* (sans donc qu'ils soient uniques au sens arithmétique du terme). *Uniquement* partage ce trait avec *seulement* restrictif (cf. ci-avant). Toutefois, *seulement* ne se contente pas, dans ce genre d'emplois, de localiser un référent en un point unique d'une échelle : contrairement à *uniquement*, il suppose une évaluation qualitative entre la situation avérée et une classe de situations contrefactuelles. Par exemple, dans (28a), la présence de *seulement* suffit à indiquer que le locuteur considère la température indiquée comme insuffisante pour la baignade. *Uniquement* est inacceptable dans ce genre de contexte parce qu'il localiserait la température de l'eau à un certain endroit sur le thermomètre tout en suggérant que l'eau pourrait au même moment occuper d'autres positions sur l'échelle des températures. Or l'eau ne peut faire à la fois x, y et z degrés. En d'autres termes, *uniquement* est proche du *ou* exclusif alors que *seulement* l'est du *ou* inclusif dans le sens où ce dernier conduit à considérer par la pensée, à la fois ce qui se passe quand l'eau fait x degrés, et ce qui se passerait si elle faisait x+n degrés. Le fait que les emplois dans lesquels *uniquement* n'est pas possible comportent des indications numériques est significatif. Les nombres s'inscrivent en effet dans des séries théoriquement indéfinies, mais ils occupent dans ce continuum des positions qui sont discrètes et irréductiblement discrètes. On veut dire par là qu'il n'est ontologiquement pas possible de considérer que 15 inclut 14 au motif qu'il est égal à 14+1, car si on commençait à admettre ce point de vue, cela conduirait à admettre que chaque nombre équivaut à un nombre indéfini d'autres, ce qui n'est pas conforme à l'idée au moins naïve de numération qui implique la localisation en un point unique d'une certaine quantité (cf. Charolles 1997).

Affirmer de Paul qu'il fume *seulement* le cigare, c'est dire qu'il fait partie des fumeurs de cigare (sens qu'il partage avec *uniquement*), mais c'est dire aussi que le fait qu'il ne fume que le cigare ne prêche pas en sa faveur, ne serait-ce, par exemple, qu'au regard des mérites qui seraient les siens s'il arrêta de fumer. Cette exploitation argumentative (qualitative) n'est pas inscrite dans le sens de *uniquement*, qui se contente d'une évaluation purement quantitative où la personne est catégorisée comme occupant une place et une seule dans la catégorie des fumeurs. C'est la polarisation qualitative propre à *seulement* qui lui a permis de

se grammaticaliser en tant que connecteur, au contraire de *uniquement* qui, ne satisfaisant pas cette condition, n'a pas pu adopter de fonction connective.

2.4. Différences entre *seulement* et *simplement*

Comme on l'a relevé en 1.2., *simplement* semble moins avancé que *seulement* sur le chemin menant aux emplois comme connecteur oppositif. Cette observation fondée sur la comparaison de son comportement avec celui de *seulement* sous certains tests, est indirectement confirmée par le TLF qui ne mentionne pas cette valeur dans l'article consacré à *simplement*, alors que pour *seulement*, il est noté que :

« Souvent placé en tête de phrase ou de proposition [*seulement*] sert à marquer une restriction ou une opposition à ce qui vient d'être dit ou écrit] Synonyme de *mais*, *cependant*, *toutefois*. »

Cette différence de traitement ne peut s'expliquer par le fait que *simplement* serait moins souvent employé comme connecteur oppositif que *seulement*, puisque, comme nous l'avons signalé, leur fréquence d'usage à l'écrit, dans la presse, est certes faible, mais avec des pourcentages identiques. Cette différence est symptomatique de divergences plus profondes, de nature sémantique, qui doivent être recherchées dans la façon dont les deux adverbes ont pu finir par acquérir une valeur oppositive.

On notera tout d'abord que, si *seulement* et *simplement* ont pris tous les deux un sens restrictif (valeur dûment enregistrée par le TLF dans les deux articles consacrés à ces adverbes), cette valeur s'impose beaucoup plus facilement avec le premier qu'avec le second. Ce point, relevé en 2.1.2., apparaît bien avec (14a) que nous répétons et où *simplement* en fin de phrase ne peut, au moins à l'écrit, être compris que comme synonyme de *sommairement* ou *superficiellement* :

(14a) *Paul a balayé la cuisine simplement*

La valeur restrictive ne devient possible, et *seulement* possible, que quand *simplement* figure entre le verbe et le COD (14b), entre l'auxiliaire et le verbe (14c), et entre le sujet et le verbe (14d), la valeur de manière demeurant éligible dans chacune de ces positions, alors qu'avec *seulement* l'interprétation restrictive est de rigueur :

(14b) *Paul a balayé simplement la cuisine*

(14c) *Paul a simplement balayé la cuisine*

(14d) *Paul simplement a balayé la cuisine*

Cette persistance du sens descriptif que l'on observe avec *simplement* n'a pas d'équivalent avec *seulement* où l'acception *solitairement* n'est pas attestée en ancien français au contraire du sens restrictif et oppositif (cf. article TLF). A l'inverse, avec *simplement*, l'idée de simplicité subsiste, y compris dans les emplois comme connecteur oppositif. Ce point est très sensible dans :

(29) « *Ce n'est pas plus difficile de publier qu'avant. Simplement, on ne veut plus de ce que nous écrivons. On fabrique des cadavres.* » (*Libération* 1/02/07)

Dans cet extrait, l'assertion initiale réfute la thèse selon laquelle il serait devenu moins facile de publier des ouvrages aujourd'hui que naguère. Sans contester les raisons notamment économiques susceptibles d'expliquer cette évolution du marché éditorial, on comprend que le locuteur, en employant *simplement*, signale qu'avant d'aller chercher de telles explications, il convient de tenir compte d'une donnée nettement moins sophistiquée, qui est tout simplement que les lecteurs ne sont plus sensibles au contenu de la prose que produisent les auteurs de sa génération. *Simplement* fonctionne dans (29) comme une marque de subjectification (cf. 1.1) : l'adverbe exprime le jugement que le locuteur porte sur

l'explication qu'il avance, il a donc une valeur métalinguistique et énonciative, mais, en même temps, il invite les auteurs qui se plaignent des rigueurs du marché de l'édition à en faire autant, à laisser de côté leurs explications techniques pour revenir sans manière à un fait élémentaire. *Seulement* serait possible dans (29), sauf que l'effet de sens communiqué ne serait pas exactement le même. *Seulement* imposant une évaluation qualitative dépréciative, l'énoncé précédent devrait être compris dans un sens positif (nous devrions avoir nos chances), inférence que viendrait ensuite corriger le constat 'on ne veut plus de ce que nous écrivons'. Avec *mais*, (29) serait compris de la même façon qu'avec *seulement*, par correction (négative) des conclusions (positives) inférables du premier énoncé. Ce mode d'interprétation est très différent de celui que l'on vient d'explicitier avec *simplement*. Avec *simplement*, l'interlocuteur n'exploite pas les mêmes données : il comprend que le locuteur réfute les explications apportées au constat formulé dans la phrase initiale (et non pas les inférences contextuelles positives que l'on peut associer à ce constat) et qu'il leur substitue une explication simple présentée comme plus décisive. Comme cette explication élimine tout espoir de survie littéraire pour les auteurs concernés, le résultat n'est en fin de compte pas fondamentalement différent de ce qui se passerait avec *seulement* et *mais*, de sorte que l'on peut parler d'opposition dans les trois cas.

On objectera que *seulement* se prête tout autant que *simplement* à une lecture métalinguistique ('je dis/objecte seulement que') quand il apparaît en tête de phrase avec une valeur oppositive. Cela n'est pas contestable, mais le fait que, dans cette interprétation, *seulement* garde son sens restrictif (et non descriptif) alors qu'avec *simplement* c'est le sens descriptif de manière qui refait surface dans l'interprétation oppositive, montre bien que ce sens descriptif est plus persistant avec *simplement* qu'avec *seulement*. Cette persistance explique sans doute que le TLF ne mentionne pas ce type d'emplois avec *simplement*, mais surtout elle prêche, comme les tests présentés dans la première section, en faveur de l'idée que *simplement*, même quand il exprime la subjectivité du locuteur, est moins grammaticalisé que *seulement*.

CONCLUSION

Les observations rassemblées dans cet article consacré aux adverbes *seulement*, *simplement* et *uniquement* sont une contribution à l'étude de la grammaticalisation, l'objectif étant de comprendre comment les deux premiers ont pu s'émanciper de leur valeur lexicale originelle pour assumer, dans le français actuel, des fonctions à l'échelle du discours et passer du côté de la grammaire. Après une brève présentation des travaux sur la grammaticalisation et plus particulièrement des études sur les adverbiaux, nous avons rappelé les données sur *seulement* et *simplement* exposées dans deux études antérieures (Lamiroy & Charolles 2004 et à paraître). Ces données, fondées sur des tests formels, outre qu'elles montrent que *seulement* et *simplement* se prêtent, notamment dans la presse écrite, à des emplois oppositifs dans lesquels ils commutent avec *mais*, indiquent que ces deux adverbes n'ont pas atteint le degré de grammaticalisation de *mais* et que *seulement* est plus avancé que *simplement* sur le chemin menant du lexique à la grammaire.

Dans cet article nous nous sommes intéressés aux facteurs sémantiques et pragmatiques susceptibles d'expliquer cette évolution. Dans un premier temps (2.1 et 2.2.) nous avons cherché à comprendre comment le fait que *seulement* et *simplement* se prêtent à des emplois restrictifs a pu faciliter leur passage à des usages dans lesquels ils fonctionnent comme des connecteurs oppositifs. Nous avons défendu l'hypothèse que ce passage est lié au fait que, dès leurs emplois restrictifs, ces adverbes prennent une valeur comparative qui

débouche sur une évaluation quantitative puis qualitative des situations dénotées par les énoncés dans lesquels ils figurent. La comparaison se faisant, dans les emplois restrictifs, entre la situation dénotée par l'énoncé et une classe de situations fictives construite à partir du référent tombant sous la portée de l'adverbe. Lorsque *seulement* et *simplement* remontent en tête d'énoncé, ils n'ont plus de portée ciblée, de sorte que la situation dénotée par l'énoncé ne peut être comparée à celles que l'on pourrait lui associer si une de ses dimensions se trouvait modifiée. La comparaison ne peut se faire que globalement, avec une situation qui vient d'être mentionnée, d'où l'emploi comme connecteur. Comme toutefois le sens restrictif persiste, l'évaluation qualitative, en l'occurrence négative, demeure, d'où la valeur oppositive et le fait que, dans les emplois de ce type, *seulement* et *simplement*, en position initiale, commutent avec *mais*. Une fois ce stade atteint, les deux adverbes peuvent, comme on l'a vu, se prêter à des emplois très ouverts. Ils peuvent mettre en connexion des énoncés dénotant des situations différentes pourvu que les auditeurs/lecteurs soient à même de reconstituer les inférences contextuelles anti-orientées nécessaires à leur interprétation, sans toutefois atteindre le degré de liberté que l'on observe avec *mais*.

Partant de ce schéma d'ensemble, nous avons montré, en 2.3, que si *uniquement* n'est pas devenu un connecteur oppositif, c'est parce qu'il ne met en jeu qu'une évaluation quantitative et se contente de catégoriser la situation dénotée par l'énoncé dans lequel il figure. Enfin en 2.4, nous avons défendu l'idée que si *simplement* est moins grammaticalisé que *seulement* cela est dû à la persistance de son sens descriptif, persistance qui est sensible jusque dans les emplois en tête de phrase où la connexion avec l'énoncé précédent se fait très souvent sur le mode énonciatif ou métalinguistique via un « je dis simplement que ». Cette interprétation énonciative, n'est pas exclue avec *seulement* oppositif, sauf qu'elle met en jeu le sens restrictif de l'adverbe et non, comme c'est le cas avec *simplement*, son sens descriptif.

	Restrictif (évaluation quantitative et qualitative)	Oppositif (évaluation qualitative)	Enonciatif (évaluation métalinguistique)
<i>Seulement</i>	+	+	-/+
<i>Simplement</i>	-/+	+	+
<i>Uniquement</i>	+	-	-

Références bibliographiques

- Anscombe J-C. & Ducrot O., 1977, « Deux mais en français ? ». *Lingua*, 43, p.23-40.
- Asher, N. & Lascarides, A., 2003, *Logics of Conversation*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Blumenthal, P.,1990, "Classement des adverbes : pas la couleur, rien que la nuance ?". *Langue française*, 88, p. 41-49.
- Bonami, O. Godard, D., Kampers-Manhe, B., 2003, "Adverb Classification". In Corblin, F. et De Swart, H. (éds), *Handbook of French semantics*. Stanford: CSLI.
- Borillo, A., 1976, "Les adverbes et la modalisation de l'assertion". *Langue française*, 30, p. 74-89.
- Bybee, J., 2003, "Cognitive processes of grammaticalization". In M.Tomasello, *The new psychology of language*, vol. II. Mahwah, NJ : Luarence Erlbaum.

- Charolles M., 1997, "Indices cotextuels et contextuels pesant sur l'interprétation de la référence des pronoms dans les énoncés de problèmes arithmétiques". In C.Guimier ed. *Co-texte et calcul du sens*, Caen, Presses Universitaires de Caen, p. 89-105.
- Charolles M., 2004. "Sinon d'hypothèse négative". In A.Auchlin, M.Burger, L.Filliettaz et al. eds, *Structures et discours. Mélanges offerts à Eddy Roulet*, Québec, Ed. Nota Bene, 167-182.
- Cornulier De B., 1985, *Effets de sens*, Paris, Minuit.
- Csüry, I., 2001, *Le champ lexical de "mais"*. Debrecen : Studia Romanica de Debrecen, Series Linguistica, Fasc. VII.
- Damourette, J. & Pichon, E., 1911-1936, *Des mots à la pensée*. Paris : d'Artrey.
- Ducrot O. & Vogt, 1980, "De magis à mais : une hypothèse sémantique". *Revue de linguistique romane*, 171-172, p. 317-341.
- Ducrot O., 1972, *Dire et ne pas dire*. Paris, Hermann.
- Ducrot O., 1980, *Le dire et le dit*. Paris, Minuit.
- Ducrot O., 1983, *Les mots du discours*. Paris, Minuit.
- Fraser, B. 1990. "An approach to discourse markers". *Journal of Pragmatics*, 14, 383-395.
- Gezundhajt, H., 2000, *Adverbes en -ment et opérations énonciatives*. Berne : P. Lang.
- Grevisse, M., Goosse, A., 1994, *Le Bon Usage*. Gembloux : Duculot.
- Gross, M., 1990, *Syntaxe de l'adverbe*. Paris : Asstril.
- Guimier, C., 1996, *Les adverbes du français. Le cas des adverbes en -ment*. Paris : Ophrys.
- Haspelmath, M. 1999, "Why is grammaticalisation irreversible ?". *Linguistics*, 39, 1043-1068.
- Heine, B. & T. Kuteva., 2002, *World lexicon on grammaticalization*. Cambridge: Cambridge : University Press.
- Heine, B. & T. Kuteva., 2005, *Language contact and grammatical change*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Lamiroy, B., 1983, *Les verbes de mouvement en français et en espagnol*. Amsterdam : Benjamins.
- Lamiroy, B., 2003, "Grammaticalisation et Comparaison de langues". *Verbum*, XXV, 3, p. 411-431.
- Lamiroy B. & Charolles, 2004, "Des adverbes aux connecteurs : *simplement, seulement, malheureusement, heureusement*". *Travaux de linguistique*, 49, 57-79.
- Lamiroy, B., Charolles, M., 2005, "Utilisation d'un corpus pour l'évaluation d'hypothèses linguistiques. Etude de *autrement*". In Condamines, A. (éd.) *Sémantique et Corpus*. Paris: Hermès, p. 109-146.
- Lamiroy B. & Charolles M. (à par.), "From Adverbs to Connectives. A French case study", communication au colloque From ideational to interpersonal: perspectives from grammaticalization, Leuven, 10.02.05, et au Romance Linguistic Seminar, 5/01/06, Trinity Hall, Cambridge, *Functions of Language*.
- Lehmann, C. 1995, *Thoughts on Grammaticalization*. München: Lincom.
- Lusher M., 1989, "Signification par l'opérateur sémantique et inférence par le connecteur pragmatique, l'exemples de *mais*". *Sigma*, 12-13, p. 233-253.
- Mørdrup, O., 1976, "Une analyse non transformationnelle des adverbes en -ment". Copenhague: *Revue Romane* numéro spécial, 11.
- Mann W & Thompson S., 1986, *Rhetorical Structure Theory: description and construction of text structures*. Information Sciences Institute, Nijmegen, The Netherlands, ISI/RS-86-174, p. 1-15.
- Meillet A., 1912, "L'évolution des formes grammaticales", *Linguistique historique et linguistique générale*. Paris : Champion, 130-149.
- Melis, L., 1983, *Les circonstants et la phrase*. Leuven : Peeters.
- Moeschler, J., 1989, *Modélisation du dialogue*. Paris : Hermès.

- Molinier, C., Levrier, F., 2000, *Grammaire des adverbes. Description des formes en –ment*. Genève : Droz.
- Morel M.A., 1996, *La concession en français*. Paris : Ophrys.
- Nøjgaard, M. 1992, *Les adverbes en français : essai de description fonctionnelle*. Copenhague : Munksgaard, 3 vol.
- Nølke, H., 1990, "Les adverbiaux contextuels: problèmes de classification". *Langue Française*, 88, p. 12-27.
- Nølke, H., 1991, *Le regard du locuteur 2. Pour une linguistique des traces énonciatives*. Paris : Kimé.
- Piot, M., 1993, "Les connecteurs du français". *Linguisticae Investigationes*, XVII:1: 141-160
- Piot, M., 1998, "L'adverbe conjonctif "seulement"". In M.Bilger, K.Van den Eynde, F.Gadet (éds), *Analyse linguistique et approches de l'oral. Recueil d'études offert en hommage à Claire Blanche-Benveniste*. Orbis Supplementa 10. Paris – Leuven : Peeters, p. 249-256.
- Poirier, M., 1999, "Cyprien de Carthage, *La bienfaisance et les aumônes*, Introduction, texte critique, traduction, notes et index », Paris : Sources Chrétiennes, 440.
- Rossari, C., 2002, "Les connecteurs face à l'expression des attitudes". In Rossari, C, Beaulieu-Masson, A, Cojocariu, C. et Razgouliaeva, A. (éds), *Autour des connecteurs*. Bern : P. Lang, p. 7-72.
- Spevak O., 2005, *La concession en latin*. Paris : Latomus.
- Traugott, E. 1989, "Pragmatic Strengthening and Grammaticalization". *Proceedings of the 14th Annual Meeting of the Berkeley Linguistic Society*, p. 406-416.
- Traugott, E. 1995a. "Subjectification in grammaticalization". In Stein, S. et Wright, S. (éds). *Subjectivity and subjectivisation*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Traugott, E. 1995b. *The role of the development of discourse markers in a theory of grammaticalization*. Paper presented at ICHL XII, Manchester.